

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TVA PRINCIPE ET RÈGLES TERRITORIALITÉ

GRETA des Yvelines (78)

Yvelines (78)

OBJECTIFS

- Appliquer les règles de territorialité de la TVA aux opérations complexes d'échanges extra ou intracommunautaires de biens.
- Déterminer dans chaque cas qui, du fournisseur ou du client, est redevable de la TVA et dans quel pays.
- Identifier les cas d'autoliquidation de la TVA sur les achats de biens. Respecter les obligations formelles.

CONTENU

Jour 1 – Principes de territorialité et opérations internationales

- Introduction : présentation du cadre de la formation et des enjeux liés à la TVA internationale
- Rappels des principes fondamentaux de la TVA et de la territorialité
- Détermination du lieu d'imposition : règles générales et cas particuliers
- Étude des opérations intracommunautaires : livraisons intracommunautaires (LIC), acquisitions intracommunautaires (AIC)
- Étude des opérations extracommunautaires : importations et exportations
- Identification du redevable de la TVA selon les situations
- Mise en pratique : analyse de factures et cas concrets

Jour 2 – Auto liquidation et obligations déclaratives

- Mécanismes d'auto liquidation de la TVA : principes et cas d'application
- Traitement des opérations complexes et sécurisation des pratiques
- Obligations déclaratives : déclaratives de TVA (CA3), déclarations d'échanges de biens (DEB) et de services (DES)
- Contrôles de cohérence et points de vigilance
- Mise en situation : études de cas approfondies et simulations
- Évaluation finale des acquis

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Compte Personnel de Formation
- Salarié
- Professionnel de la formation
- Autre

DURÉE

De 14 h

DATES

Date de début : 15 juin 2026

Date de fin : 16 juin 2026

PRÉ-REQUIS

Sur positionnement
Tous publics familiarisés avec la comptabilité de base
Connaissances de base en comptabilité et en fiscalité (notamment le mécanisme général de la TVA)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue tout au long de la formation (quiz oraux, exercices d'application corrigés en groupe) et évaluation finale des acquis via un quiz.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Avant l'entrée en formation :

- 1/ Test de positionnement à distance sous forme de quiz sur plateforme LMS
- 2/ Entretien téléphonique afin de compléter le positionnement et l'adéquation entre les attendus du collaborateur et le contenu de la formation.

COÛT

24,50€/heure

FINANCEMENT

- Auto-financement
- CPF
- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Comptabilité, gestion, qualité

CONTACT

Accueil

01 30 85 78 78

contact@greta-yvelines.com

CFP référent : Micheline NOUCK

